

Séminaire ARRUPVICO :

Assurer les pertes de récolte sur des itinéraires à faible niveau de traitements contre les maladies ou ravageurs ?

Le 15 mars 2024

Ministère de l'agriculture – 78 rue de Varenne 75 007 Paris

Salle Gambetta

Information et programme prévisionnel

Thème :

Assurabilité des Risques de pertes de rendement liés à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

L'objectif d'une réduction significative de l'usage des produits phytopharmaceutiques fixé dans le cadre des plans Ecophyto par les pouvoirs publics est-il atteignable sans risquer de compromettre l'équilibre économique des exploitations agricoles ? Quels dispositifs d'accompagnement et de sécurisation faudrait-il envisager pour favoriser l'adoption massive d'itinéraires de production plus respectueux des équilibres écologiques ?

Objectifs :

- présenter les avancées techniques du projet ARRUPVICO
- dresser un aperçu des cadres techniques et réglementaires actuels
- envisager les évolutions nécessaires pour favoriser l'expérimentation à grande échelle de nouvelles garanties
- proposer des mesures d'accompagnement des risques liés à la transition agroécologique.

Public :

Au-delà des partenaires scientifiques mobilisés dans ces projets, national (ARRUPVICO) et régional (VitiREV), ce colloque est ouvert sur invitation aux assureurs, courtiers, réassureurs, chercheurs dans les domaines de l'agronomie et de l'économie, représentants des pouvoirs publics et de structures professionnelles agricoles concernées (syndicats, coopératives, ...).

Demande d'inscription :

Pour favoriser le bon déroulement du séminaire et le nombre de places étant limité, nous chercherons un équilibre de la représentation des différentes filières agricoles, de la recherche et de l'assurance : Merci de nous faire part de votre demande de participation avant le 1er mars 2024 à l'aide du formulaire en lien ci-dessous. Contact pour renseignements si besoin par mail à : anne-sophie.masure@u-bordeaux.fr

<https://forms.gle/15zPMXgkFiQauBjTA>

Nous prévoyons d'organiser une captation vidéo des présentations et, selon l'accord des participants, de rendre accessibles en différé les points essentiels présentés ou évoqués lors des séances d'échanges .

Programme prévisionnel (sous réserve de modification)

Intervenants presentis	Thème
9h00 – 9h30 : Accueil café	
9h30 – 9h45 Introduction	
Luc Boucher (Decid&Risk)	Présentation du déroulé de la journée
Xavier Reboud (INRAE, ex Pd ^t CSO R&I Ecophyto II+)	Quelles attentes du Comité Scientifique d'Orientation "Recherche & Innovation" Ecophyto (CSO R&I) et de l'OFB ?
Marc Raynal (IFV, UMT SEVEN)	Présentation des objectifs du projet ARRUPVICO
Session 1, 9h45 – 11h00 : Etat des lieux et retours d'expérience	
La modélisation des aléas et des risques nécessite de mobiliser des connaissances et des données à une maille aussi fine que possible et à défaut de formuler des hypothèses. Illustration des progrès attendus et les difficultés rencontrées	
Marc Raynal (IFV, UMT SEVEN)	Retour d'expérience sur le projet vigne : réduire les phytos c'est possible, mais pas sans risque ...
Dimitri Lély, Baptiste Dubois (Groupama)	Premières approches sur l'équilibre d'un contrat d'assurance expérimental vigne : vers une approche indicielle ?
David Makowski (INRAE, MIA)	Les démarches d'analyse d'occurrence épidémiques à court, moyen et long terme : Expertise des connaissances et des données
Martial Phélippe Guinvarc'h (U. Le Mans)	Modélisation de nouvelles pratiques agricoles : exemple en grandes cultures (Colza, Betteraves)
Questions échanges sur les interventions de la session 1	
Pause-café	
Session 2, 11h15 – 12h30 : Acceptabilité juridique et économique	
La couverture de nouvelles pratiques et du risque sanitaire n'est pas explicitement prévue dans la réglementation existante. Il convient aussi de valider la capacité financière des agriculteurs à assumer ces nouveaux risques et à mieux comprendre comment sont perçues les garanties proposées dans les contrats.	
Luc Boucher (Decid&Risk)	Capacité des agriculteurs à absorber ces nouveaux risques
Rodolphe Bigot (U. Le Mans)	Le droit des assurances agricoles, un frein à la transition écologique ?
Martial P Guinvarc'h (U. Le Mans)	
Amandine Cayol (U. Caen)	
Cécile Aubert (U. Bordeaux)	Les contrats d'assurance : Tour d'horizon des formes de contrats et impacts sur les comportements
Questions échanges sur les interventions de la session 2	
Déjeuner à la cantine du ministère : 3 rue Barbet de Jouy 75007 Paris	
Session 3, 14h00-15h30 : introduction et table ronde	<i>La gestion des risques est centrée sur les risques climatiques et l'assurance récolte. Le cadre d'accompagnement du non-recours aux produits phytosanitaires reste à définir, soit par extension des dispositions actuelles soit par un cadre ad hoc.</i>
Luc Boucher (Decid&Risk)	Introduction à la table ronde : Aperçu des formes d'accompagnements envisageables au regard de la réglementation MRC actuelle et perspectives
Table ronde et débat : Comment les acteurs envisagent-ils la mise en place de nouvelles garanties ? Quels sont les préalables, les freins à contourner et les opportunités ?	
Avec la participation de représentants (sollicités) de :	
<ul style="list-style-type: none"> • Production agricole : Vigne & Grandes Cultures, La Coopération agricole • France assureur • APREF – (Association des Professionnels de la Réassurance en France) • Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire • Commission Européenne 	
15h30-16h00 Synthèse, Conclusion, Perspectives	
Christian Huyghe, Directeur scientifique Agriculture d'INRAE	